Dijon : Jameson Brissac, 32 ans, jugé pour avoir violé Margaux, une petite fille autiste de 13 ans, et Marie, 21 ans, une jeune femme handicapée

08/03/2023 à 10h52



Au premier jour de son procès à la cour d'assises de la Côte-d'Or, Jameson Brissac a adopté une défense baroque, contestant tout, y compris ses propres déclarations devant les gendarmes et le juge d'instruction. Au point qu'une suspension a été nécessaire pour faire le point sur son état psychique.

Lorsque Margaux [(*)] s'approche de la barre, aux assises de la Côte-d'Or à Dijon, terrorisée et en larmes, accrochée à son énorme panda en peluche, soutenue par sa mère et son avocate, le fil déjà très ténu de la défense de Jameson Brissac, accusé de l'avoir violée, casse irrémédiablement.

Lui, reconnaît un rapport sexuel consenti avec elle, en août 2020. Avant même de voir Margaux, qui a déposé à huis clos, la position de l'accusé avait déjà semblé difficilement tenable.

13 ans et souffrant de troubles autistiques

La jeune fille n'avait que 13 ans au moment des faits. Souffrant de graves troubles autistiques, elle est scolarisée dans un IME (Institut médico-éducatif). Selon une expert pédiatre, elle a « un développement psychomoteur d'un petit enfant de maternelle ou du début de l'école primaire ».

(…) À trois semaines d'écart, l'été 2020, une très jeune mineure autiste et une jeune femme handicapée psychomoteur dénoncent des faits de viols, l'une à Dijon, l'autre à Quetigny.

Les deux mettent en cause Jameson Brissac, un intérimaire de 32 ans. S'il a reconnu des relations sexuelles avec l'une et l'autre, il a toujours soutenu que ces rapports étaient consentis. Jusqu'à l'audience d'hier où il a même nié la relation avec la seconde des plaignantes.

(…) Le 4 septembre, Marie [(*)] , 21 ans, se rend au commissariat pour expliquer qu'elle a été violée la veille, dans le parc situé derrière chez elle, par un certain « James », dont elle donne le numéro de téléphone. James, c'est Jameson Brissac.

La jeune femme, handicapée, placée sous curatelle renforcée, travaille en milieu protégé.

Elle, décrite par le psychiatre comme « naïve et vulnérable », pense à un simple rendez-vous amical. (…) Elle décrit aux policiers le lieu du viol, sur lequel ils retrouvent un préservatif usagé.

(…)

Le Bien Public

(…)

Marie a du courage : il faut imaginer cette toute jeune fille, vulnérable, au cœur de l'impressionnante salle d'assises, écrasée par le décorum de stucs et de boiseries, point de fixation d'une cour entière. Elle ne passe rien sous silence, ni le suçon dans le cou, ni la demande de fellation, ni le viol, ni même cette scène incroyable où elle demande à Jameson de ramasser sa cannette de bière et le préservatif usagé, « parce que ce n'est pas propre ». Une fois rentrée chez elle, elle se brosse les dents, se couche, n'ose pas appeler ses parents. « J'avais honte de moi, alors que c'est moi, la victime. » Elle se confie dès le lendemain à un collègue de l'ESAT où elle travaille comme conditionneuse.

(…)

Le Bien Public

(Merci à René)